

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021
DELIBERATION N° DE-2021-136

L'an deux mil vingt et un, le 22 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h45.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. SUSPERREGUI à M. UGALDE (jusqu'à 18h30), Mme DUPREUILH à M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), M. ETCHETO à Mme BROCARD (à partir de 20h47)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, Mme DUPREUILH (à partir de 20h47, pour le vote des délibérations n° DE-2021-163 à 169)

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Grille tarifaire pour l'édition 2021 du festival international de chœurs Koruak.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville de Bayonne reconduit une nouvelle édition du festival international de chœurs Koruak en partenariat avec l'association bayonnaise Ezin Aseak, l'Institut Culturel Basque, la Fédération des chœurs de Navarre et le Concours international de chant choral de Tolosa.

Prévue du 29 octobre au 1er novembre 2021, cette manifestation sera composée de deux volets :

- un volet chœurs basques piloté par l'association Ezin Aseak ;
- un volet chœurs étrangers piloté par la Ville de Bayonne.

Les concerts dédiés aux chœurs basques seront d'un accès gratuit pour le public. Deux concerts de chœurs étrangers, présentés au Théâtre Michel-Portal, feront l'objet d'une billetterie payante. Pour ces derniers, il est proposé la grille tarifaire suivante :

1/ abonnement aux deux concerts :

- plein tarif : 16 €
- tarif carte Déclic : 10 €
- enfant de moins de 14 ans accompagné d'un adulte : gratuit

2/ prix pour chaque concert :

- plein tarif : 12 €
- tarif de groupe (10 personnes et plus) : 8 €
- tarif carte Déclic : 8 €
- enfant de moins de 14 ans accompagné d'un adulte : gratuit

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la grille tarifaire de cette nouvelle édition du festival international de chœurs Koruak.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne


Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services